

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 1 (1863)
Heft: 38

Artikel: L'Ecole spéciale de Lausanne
Autor: Cuénoud, S.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-176709>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 01.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

LITTÉRATURE NATIONALE — AGRICULTURE — INDUSTRIE

PRIX DE L'ABONNEMENT (*franc de port*):

Un an, 4 fr. — Six mois, 2 fr. — Trois mois, 1 fr.

Tarif pour les annonces: 45 centimes la ligne ou son espace.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au Cabinet de lecture place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

L'Ecole spéciale de Lausanne.

Parmi les divers établissements d'instruction que possède la Suisse française, l'un des plus intéressants à plusieurs égards est sans contredit l'Ecole spéciale de Lausanne. Fondé en 1853, cet établissement a marché jusqu'à ce jour sans aucune attache officielle et par les seuls efforts persévérants des hommes dévoués qui se sont mis à la tête de cette entreprise difficile. Le but et le programme en sont analogues à ceux de l'Ecole centrale des arts et manufactures de Paris, c'est-à-dire que l'Ecole spéciale a pour but de fournir les connaissances théoriques et pratiques nécessaires aux jeunes gens qui se destinent aux carrières d'ingénieurs, de mécaniciens et de chimistes. Des cours nombreux de mathématiques pures et appliquées, de sciences physiques et chimiques, de mécanique, de constructions, accompagnés de travaux graphiques et de projets variés que les élèves doivent étudier, après avoir fait choix de la spécialité à laquelle ils se destinent; telles sont les diverses ressources que l'école met à la disposition des jeunes gens qui lui sont confiés. On comprend qu'un établissement livré à ses propres forces ne peut posséder les riches collections qui affluent de toutes parts à l'Ecole polytechnique de Zurich, mais il n'en offre pas moins à ses élèves un choix judicieux de modèles et d'instruments et une bibliothèque scientifique dont l'importance augmente chaque année.

Dans notre siècle de progrès industriel, la nécessité d'un bon et solide enseignement scientifique n'est mis en doute par personne; c'est grâce à l'application incessante de la science pure aux arts et à l'industrie que nous avons vu s'accomplir en quelques années les étonnants travaux qui ont changé depuis un demi-siècle la face du monde civilisé et doivent contribuer à augmenter le bien-être moral et matériel de l'humanité. Quelle différence entre l'industrie intelligente, je dirai même savante, de nos jours et l'industrie routinière des siècles précédents; quel vaste champ s'est ouvert à l'investigation des hommes de science depuis qu'ils ont renoncé à travailler uniquement dans le champ des abstractions pour considérer les nombreuses applica-

tions qui pouvaient découler de leurs recherches. Les chemins de fer, les télégraphes, la photographie, la galvanoplastie sont autant de monuments qui viennent témoigner de l'influence que peut exercer la science, quand elle se met au service des arts et de l'industrie.

Quelques personnes ne se font pas une juste idée du but que se proposent les écoles telles que le Polytechnicum de Zurich et l'Ecole spéciale de Lausanne; ces établissements n'ont pas la prétention de fournir des élèves sachant limer et forger, mais des jeunes gens qui, par des connaissances générales et spéciales, puissent, en très peu de temps, se mettre au courant de telle ou telle industrie. Nous avons même entendu des jeunes ingénieurs, ayant fait de très-bonnes études, qui avaient pu arriver facilement à une belle position et qui méconnaissaient le secours que leur prêtaient chaque jour les connaissances qu'ils avaient acquises. Les écoles ne sont pas des ateliers, et les études ne sont pas seulement un apprentissage: dans l'atelier, on apprend un par un les divers travaux qui constituent un état; l'école se propose un développement plus général de l'individu, tout en cherchant à diriger les connaissances générales dans *quelques* directions particulières.

Nous ne voudrions pas terminer cette notice sans faire observer que l'Ecole spéciale de Lausanne répond à un besoin réel de la Suisse française; si elle ne possède pas toutes les ressources de sa puissante sœur de Zurich, elle n'en offre pas moins à ses élèves des connaissances solides et sérieuses, une sollicitude affectueuse qui ne les abandonne pas à la porte de l'école, et surtout elle sait leur inculquer l'amour du travail et de l'ordre. Par des examens fréquents, elle oblige les élèves à rester au niveau des cours et des travaux qu'elle leur adresse, et les habitue ainsi à travailler d'une manière continue. Elle a fourni au pays des ingénieurs utiles et elle a pu voir que ceux de ses anciens élèves qui sont allés chercher de l'occupation à l'étranger pouvaient lutter avantageusement avec ceux qui sortaient d'autres écoles du même genre. Nous pourrions ajouter que notre état-major, celui du génie fédéral entre autres, compte dans son sein un grand nombre d'élèves de l'Ecole spéciale.

Dès la première année de son existence, l'école a ouvert ses portes aux jeunes gens qui n'auraient pu supporter les dépenses qu'exige toujours un établissement qui doit subsister par lui-même : une place gratuite est offerte chaque année à la suite d'un concours. La commune de Lausanne a suivi ce généreux exemple en fondant deux bourses en faveur de ses combattants peu aisés qui voudraient suivre les cours de l'école. Nous voudrions voir l'Etat de Vaud prêter un appui à l'établissement en facilitant l'accès au plus grand nombre de nos concitoyens.

Nous croyons être l'organe d'un grand nombre de personnes en remerciant les professeurs de l'École spéciale d'avoir doté notre pays d'une nouvelle source de lumière, et en les engageant à persévérer dans leurs généreux efforts.

S. CUÉNOUD.

Souvenirs d'un touriste vaudois.

Hélas ! fatale vapeur, maudits chemins de fer ! bientôt on ne saura plus marcher, et un des plus beaux cantons de la Suisse, le canton de Vaud, sera celui que les Vaudois connaîtront le moins. Allons, amis ! émoustillons-nous ! nous allons parcourir du pays.

Le programme était beau : faire les vendanges à Orbe ! chez maman Odin, la belle-mère de M. le conseiller d'Etat Constançon. Quoiqu'on dise, il y a d'excellent raisin à Orbe. Mais nous n'y sommes pas encore. Partons d'abord de Lausanne. Dans ce temps-là, pour aller à Romanel, on tirait à droite, au sortir de l'Halle de St-Laurent, on gravissait la route de Montétan, et l'on arrivait aux plaines du Loup. Vous en souvenez-vous du Loup. Autrefois, on y faisait les grandes revues. Tout Lausanne y courait ; équipages, calèches, chars de côté, charrettes à âne, innombrables piétons ; c'était une journée celle-là ! Je ne prétends point médire de Montbenon, mais la plaine du Loup, alors, était bien supérieure. Le panorama y est immense et délicieux. Le terrain accidenté, ondulé, en friche même, donnait tout un sel aux manœuvres. Cependant, la forêt, clairsemée, recevait toute une population, qui prenait le frais, les uns sous des tentes, d'autres dans des cantines, les autres sur l'herbe. Quant aux voitures, c'étaient de vrais ménages ; on sortait de leurs caissons des trésors gastronomiques... Mais... c'est juste... nous allons à Orbe ; adieux frais ombrages, souvenirs riants du Loup. — De proche en proche nous traversons Romanel, et, au bout de vingt-cinq minutes, nous atteignons le pont de la Mèbre. Plus bas, ce ruisseau s'appelle Chambronne. Nous ne passerons pas sans saluer la délicieuse promenade du bois Genou, forêt de Vernand-dessous, le long de la Mèbre. Chemins escarpés, arbres inclinés sur l'abîme, rocs et rocailles, rien n'y manque. On arrive à une petite cascade tombant dans un joli bassin, un charmant pont traverse la rivière ; en-dessous du pont, deux énormes pierres, qui se sont rencontrées en tombant chacune d'un côté opposé, for-

ment une voûte pittoresque sous laquelle la Mèbre passe. Ces lieux sont enchanteurs. Nous traversons Assens, non sans regarder le jardin de la cure, où nous manions à poignées les prunes de notre excellent hôte, le ministre Tachet. Nous atteignons Echallens et tirons à gauche pour gagner Goumœns, dont la fabrique de chocolat avait autrefois une grande réputation. Arrivés à Chavornay, nous entrons en ligne droite chez le grand-papa Milliet, père de l'ancien conseiller d'Etat ; il recevait admirablement son monde et poussait fort loin l'hospitalité. Il faut que je vous conte celle-là. Une fois, deux de nos camarades d'Orbe, collégiens encore, eurent la fantaisie de chasser. On prit des fusils, puis le chien du préfet, ni plus ni moins, et, sans s'inquiéter s'il fallait un permis de chasse, ni même si la chasse était ouverte, on se mit en campagne. Un lièvre passe : le coup part ; mais quel gibier a-t-on tué ? Le chien de Monsieur le préfet ! Alors seulement on se souvient qu'on chasse en contravention, on voit l'inévitable amende, la furie du propriétaire du chien, qui en avait refusé une somme très ronde quelques jours avant. On hâte le pas, gagne Chavornay, se réfugie dans la grange du grand-papa Milliet, auquel on conte la piteuse aventure. Soigneusement blottis derrière des tas de foin, on envoie un parlementaire à Orbe pour discuter les articles d'une capitulation. Le grand-papa Milliet soigna tout cela, et garda chez lui nos malheureux chasseurs jusqu'à ce qu'ils pussent rentrer à Orbe. — Mais le temps presse, en avant mes amis. Un homérique goûter nous attendait. Nous donnâmes surtout sur les *rabottes*. Vous me demanderez ce que c'est qu'une rabotte en langage urbigenois. C'est une pomme pelée, écorcée, sucrée et enfermée dans la pâte, puis cuite au four. Mais, cher lecteur, que vous fait le menu de notre goûter. Sortons un peu. Remontons la ruelle à gauche. Bien ! Ce grand bâtiment devant nous, c'est le collège, tenu alors par mon ami Reymond, homme de cœur et de talent. A notre gauche, c'est le pont d'Orbe : une simple merveille ! Voyez la hauteur ! Quand on le construisit, il fit époque, on en vendit le tableau, que dis-je ! d'abord le tableau du cintre, qui était superbe, puis celui du pont, d'une seule arche aussi hardie qu'élégante. Mais quoi ! le pont achevé, on exigea des voitures attelées un pontonnage. Nos paysans n'en ont pas l'habitude ; ils dételèrent à l'entrée du pont, tirèrent leur char avec les bras, puis ils passèrent les chevaux. Avec un pareil système, on comprend que la perception du droit de pontonnage ne put pas durer.

Le lendemain, nous étions sur la route de Ballaigues. Le terrain devient de plus en plus montagneux, la gorge de l'Orbe se rétrécit et se hérissé. Là-bas, au fond, voyez cette tour ! Y eût-il jamais rien de plus pittoresque ? C'est le château des Clées ; il gardait ou plutôt barrait autrefois le passage. Il a été réparé par un amateur et renferme diverses curiosités. Depuis ici à Ballaigues, il y a un long bout. On s'y rafraîchit, puis on prend le chemin de la chute du Day et de la